

## COMPTE RENDU DU CTL DU 03 OCTOBRE 2017

### Ordre du jour

- Ponts naturels
- Fusion des secteurs du SIP de Cahors
- Transfert de l'activité de Capdenac-Gare vers la trésorerie de Figeac
- Services de direction : création d'un pôle métier unique

### Ponts naturels

Au regard du calendrier, il y avait 7 ponts naturels possibles en 2018. La direction n'en retient que 4 (le 11 mai, le 2 novembre, le 24 décembre et le 31 décembre).

Vote : FO : Pour / CGT et Solidaires : Abstention

### Fusion des secteurs du SIP de Cahors

La direction présente le projet de fusion des secteurs d'assiette du SIP de Cahors pour approbation par le CTL. Cette opération est nécessaire pour permettre la mise à jour d'ILIAD.

Les Organisations Syndicales se sont abstenues

### Commentaires

La fusion qui nous a été présentée n'est rien d'autre qu'une mise en conformité avec l'existant.  
Cela ne fait que souligner l'effet dévastateur des suppressions d'emplois dans ce service.

### Transfert de l'activité de Capdenac-Gare vers la trésorerie de Figeac

Cette opération est envisagée en cas de validation du projet de fermeture de la Trésorerie de Capdenac-Gare dans l'Aveyron. Une partie du secteur SPL de cette Trésorerie serait alors transférée à Figeac pour les communes qui sont adhérentes de la Communauté du Grand Figeac.  
La comptabilité de 5 communes et 1 EHPAD devrait alors être transférée.  
En compensation la Trésorerie de Figeac se verrait dotée d'un poste de cadre C supplémentaire.

Ce point n'a pas donné lieu à un vote car le décret de suppression de la Trésorerie de Capdenac-Gare n'est pas paru.

### **Commentaires**

La direction présente une volumétrie de titres et de mandats pour évaluer la charge de travail transférée ( à prendre avec toutes les précautions d'usage tant la fiabilité de l'application d'où elles sont extraites est sujette à caution), ce qui est loin de correspondre à la réalité de cette charge. Toute personne qui fait concrètement le travail sait cela...

Ainsi, on nous présente un nombre de ligne de titres sans qu'il soit tenu compte des titres collectifs (ce qui augmente le nombre de redevables), de mandats sans qu'il soit tenu compte du travail qui peut se cacher derrière un simple mandat (payes, marché etc...)

Il n'est pas non plus tenu compte du mode de gestion des différents services d'eaux (visiblement en gestion directe).

Il n'est pas tenu compte du travail nécessaire pour gérer les hébergés de l'EHPAD de 135 lits.

Il n'est pas tenu compte du suivi nécessaire des marchés liés aux opérations de lotissements (7 budgets « lotissement » dans le projet de transfert).

Quant au calendrier, la charge de travail serait transférée au 1er janvier prochain et l'emploi qui serait transféré le serait à la même date. Ceci dit, dans la vraie vie/dans les faits, il ne sera sans doute pas pourvu avant le 1er septembre 2018.

Nous avons alerté la direction sur la surcharge que cela représente pour la Trésorerie de Figeac, qui absorbe déjà actuellement le transfert des hôpitaux de Gramat et Saint Céré, avec les risques que cela comporte sur la santé des agents et le fonctionnement du service.

La direction, que cela n'a pas l'air de perturber, s'est contentée d'inscrire nos remarques au PV...

### **Services de direction : création d'un pôle métier unique**

Après le départ du chef de pôle GP, une réorganisation des services de la direction nous a été présentée.

Ainsi les pôles fiscaux et GP sont fusionnés en un pôle « métiers ».

Nous avons fait part de nos réserves.

Ce point ne fait pas l'objet d'un vote.